



Amilly (Loiret), envoyé spécial.

À première vue, il pourrait s'agir d'un banal lotissement, comme il en existe des milliers en France. Des maisons sur deux niveaux, aux murs crème et aux toits de tuiles rouges, égayées par un peu de verdure et des cris d'enfants. À l'entrée, il y a bien une barrière, mais elle est grande ouverte. Rien ne laisse à penser que ces huit bâtisses, réunies par groupes de deux, constituent le village refuge d'une petite cinquantaine de bambins, placés là par l'aide sociale à l'enfance (ASE).

Une réalité méconnue en France où près de 300 000 enfants sont considérés comme étant en danger, victimes de négligences, maltraitements, ou soumis à de lourdes difficultés familiales, nécessitant des « mesures de protection ». Ces dernières aboutissent pour la moitié des enfants à un placement en foyer, en famille d'accueil, ou dans des villages comme ceux de la fondation Action Enfance, créée pendant les années 1950 à l'initiative d'une femme au grand cœur et au fort caractère, Suzanne Masson. Érigé en 2003, celui d'Amilly (Loiret) abrite 42 mineurs, auxquels s'ajoutent six adolescents dans un pavillon dédié, et neuf jeunes accueillis par des familles du voisinage.

Un casque de vélo sur la tête, Rosa, 10 ans, fonce dans les allées, les mains solidement accrochées à son guidon. « Dans ce village, on peut jouer comme des fous ! » témoigne spontanément la fillette au bagout indéniable et aux joues déjà écarlates. Présentée comme souffrant de troubles autistiques lors de son admission, il y a quatre ans, avec ses deux sœurs, elle n'était pas sûre de pouvoir suivre une scolarité normale. « Aujourd'hui, c'est le cas. Elle va à l'école, elle a appris à lire... », se félicite Sandra Macé, la directrice du village. « De nombreuses recherches ont montré que des négligences éducatives lourdes pouvaient provoquer des déficiences mentales, explique Marc Chabant, directeur éducatif d'Action Enfance. Mais, si on intervient assez tôt, on peut faire évoluer ces enfants. »

Prendre en charge les enfants aux problématiques importantes

Fidèle à la philosophie de sa fondatrice, la structure s'est fait une spécialité de prendre en charge les fratries, ainsi que des enfants aux problématiques importantes. Plusieurs cohabitent donc dans ce village doté d'espaces communs agréables, d'un petit terrain de foot et basket, d'un potager sur lequel veillent à la fois les jeunes pensionnaires, mais aussi ceux, beaucoup moins jeunes,

ACCUEIL

Grandir au village d'enfants d'Amilly

Éloignés de leurs parents déficients ou maltraitants, les jeunes des villages de la fondation Action Enfance retrouvent une vie de famille.



LES HUIT BÂTISSSES, ÉGAYÉES PAR UN PEU DE VERDURE ET DES CRIS D'ENFANTS, CONSTITUENT LE VILLAGE REFUGE D'UNE PETITE CINQUANTAINÉ DE BAMBINS. PHOTO ACTION ENFANCE ORG

de la maison de retraite toute proche. Ici travaillent 47 salariés, dont 32 éducateurs familiaux. Soit quatre pour chaque maison. Un luxe ? « La plupart des enfants n'ont pas de "droit d'hébergement" : leurs parents ne peuvent pas les accueillir pour dormir, même une nuit, explique Sandra Macé. L'école et les colonies sont leurs seules sorties. Cela limite beaucoup leurs interactions avec des adultes, et ce pendant des années. Aussi, ces quatre éducateurs sont loin d'être un luxe. »

D'autant que leurs journées sont bien remplies. Courses, cuisine, entretien de la

maison, accompagnement des enfants, suivi scolaire, lien avec le juge, l'aide sociale à l'enfance ou les parents... Ils s'occupent de tout, et se relaient sur des périodes de trois jours et deux nuits. « L'important, c'est qu'ils partagent le quotidien des enfants sur un temps long. Nous proposons à ces gamins une relation stable, pour que se construise un attachement sécurisant », précise Marc Chabant.

Une philosophie partagée par Frédéric Bédani, éducateur de 40 ans qui travaille dans le village d'Amilly depuis février der-



nier. Dans la maison Garenne (chacune a son petit nom : Papaye, Tournesol...), il s'occupe de deux ados de 15 et 16 ans venus d'Inde, de deux garçons de 10 ans, et de deux petites filles de 6 et 7 ans. « *L'objectif, c'est de leur donner une vie de famille, résume l'éducateur, lui-même père de six enfants. On ne sait pas tout de leur parcours, mais on essaie d'avoir les grandes lignes, pour mieux les comprendre. Il s'agit de créer du lien avec eux, de susciter de la confiance, tout en donnant un cadre. C'est assez délicat.* » Ce sportif au discours posé l'avoue d'ailleurs : « *J'ai parfois l'impression d'avoir une double vie de famille, à la maison et ici.* »

Le directeur éducatif de la fondation assume cette implication de tous auprès des jeunes. « *La protection de l'enfance est encore pensée comme provisoire* », explique Marc Chabant. C'est vrai pour 50 % des enfants éloignés de leurs parents pendant moins de 6 mois. Mais 30 % d'entre eux sont placés pendant toute leur enfance. Leur donner le gîte et le couvert, est-ce suffisant ? Il est convaincu du contraire.

« Nous proposons à ces gamins une relation

stable, pour que se construise un attachement sécurisant.

Adoptée le 16 mars 2016, la proposition de loi rédigée par les deux sénatrices Muquette Dini (UDI) et Michèle Meunier (PS) a redéfini en partie les missions de la protection de l'enfance. Avec des avancées notables, juge Marc Chabant, sur « *la priorité donnée à l'intérêt de l'enfant* » ou « *l'émergence de placements longs* ». Et quelques regrets concernant « *l'accompagnement des jeunes majeurs* » ou « *la clarification des rôles entre l'ASE et les villages d'enfants* », jugés insuffisants. Les salariés d'Action Enfance, eux, ne sont pas prêts à mettre la pédale douce. À Amilly, deux nouvelles maisons, flambant neuves, avec grand salon, cuisine américaine et vaste terrasse, sont sur le point d'accueillir de nouveaux pensionnaires. Et, dans quelques jours, à Monts-sur-Guesne (Vienne), c'est un village entier qui ouvrira ses portes, le 8 août, à 48 enfants placés. Des jeunes aux blessures profondes qui se verront, par cet accueil, « *offrir un avenir* ». •

ALEXANDRE FACHE